



Les nouvelles ÉDUCATIVES DU PARC

Illustration éléphant de pierre • © Emile Vianoblem

Appel à projet à destination des enseignants du territoire

Écoles • Collèges • Lycées

C'est reparti pour la préparation des projets de l'année scolaire 2025-2026 ! Les enseignants ont reçu début juin la plaquette présentant les dispositifs « À l'école du Parc » pour le premier degré et « Découvre ton Parc » pour le second degré. Une nouveauté importante à signaler cette année : pour la première fois, le dispositif s'ouvre aux enseignants de collège. Les projets proposés seront financés par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Ils portent sur les enjeux liés à l'eau sur le territoire du Parc et en abordent de nombreuses facettes : risque sécheresse, pollution des eaux souterraines, zones humides, espèces exotiques envahissantes, massif karstique, pratiques agroécologiques, gestion concertée de la ressource en eau...



Appel à projet

Les aires terrestres éducatives à l'honneur

Une aire terrestre éducative (ATE) est une zone terrestre qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour des élèves du CE2 au lycée, leur enseignant et leur référent pédagogique. Cette démarche écocitoyenne basée sur la gestion participative du site choisi est soutenue par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). La bonne conduite d'une ATE demande un partenariat étroit entre l'école – l'enseignant, le référent pédagogique et la commune.

Cette année, le Parc naturel régional de la Sainte-Baume met à l'honneur ce dispositif ambitieux en proposant de soutenir et d'accompagner les binômes « professeur / structure référente » des ATE sur son territoire. Les demandes de financement, à hauteur de 5000 euros pour les 2 premières années, sont à adresser directement à l'OFB du 1er juin jusqu'au 3 octobre 2025. Si vous souhaitez en savoir plus sur ce dispositif, contactez le chargé de mission Education du Parc qui pourra vous conseiller.



Convention partenariale entre le Parc & l'Académie d'Aix-Marseille



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ce jeudi 6 mars 2025 a eu lieu, à Plan d'Aups Sainte-Baume, la signature officielle de la convention de partenariat entre le Parc et l'Académie d'Aix-Marseille, convention qui vise à renforcer leurs collaborations en faveur de l'éducation au développement durable des élèves de tous niveaux scolaires, de l'école primaire au lycée, sur les communes du Parc situées dans l'Académie. Monsieur Benoit DELAUNAY, recteur de l'académie d'Aix-Marseille et monsieur Michel GROS, président du Parc, ont signé cette convention en présence de monsieur Georges BOTELLA, élu régional et de nombreux élus des communes du Parc réunis pour l'événement.

Les élèves d'une classe de CM2 de l'école Claire Dauphin d'Auriol, participant depuis plusieurs années au dispositif « À l'école du Parc », ont brillamment présenté leur travail sur le projet « Les roches, témoins de l'histoire géologique de la Sainte-Baume » ainsi que le livret pédagogique « La Sainte-Baume à la loupe » devant monsieur le recteur, les inspecteurs et les élus présents. Guidés par un agent du Parc, les élèves ont passé le reste de la journée à découvrir la forêt relique de la Sainte-Baume et son histoire, que beaucoup découvraient pour la première fois.

Et ils ne sont pas les seuls ! Cette année, 53 classes du premier degré bénéficiaient de projets « À l'école du Parc » pour comprendre les grands enjeux d'un territoire dans lequel ils vivent et évoluent. Des clés pour comprendre et donc des clés pour agir et participer, par nos gestes quotidiens, à la préservation de nos patrimoines naturels, culturels et paysagers.



Monsieur Benoit DELAUNAY, recteur de l'Académie d'Aix-Marseille et Monsieur Michel GROS, président du Parc naturel régional de la Sainte-Baume, signent la convention de partenariat © Anaïs DESMARÉCAUX - PNRSB

À l'école du Parc 2024-2025 : Zoom sur quelques projets

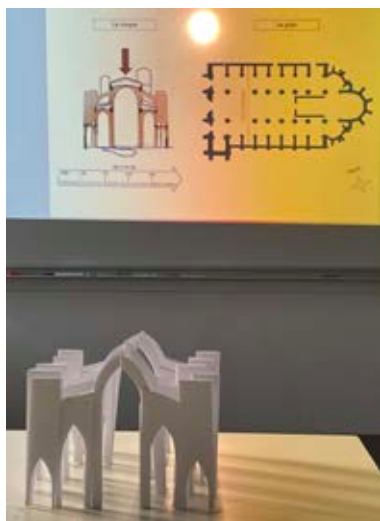
Les dernières interventions des projets « À l'école du Parc » 2024-2025 se sont terminées fin juin avec une diversité exceptionnelle de thématiques abordées : du patrimoine bâti emblématique des glaciers à l'architecture gothique de la Basilique de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, du fonctionnement des sources à l'exploration du monde souterrain, de la biodiversité des forêts à celle des pollinisateurs, du pastoralisme à la cuisine provençale. Les projets de cette année scolaire sont directement issus des propositions des professeurs du territoire et en lien direct avec leurs projets de classe. C'était la première fois que le Parc ne proposait pas de projet pré fléché mais invitait les enseignants à créer leur propre parcours personnalisé portant sur une problématique choisie par eux, toujours en lien avec le territoire. Une expérience enrichissante pour les enseignants comme pour les élèves, bien que plus difficile à organiser et à monter d'un point de vue administratif. Nous espérons que ce dispositif vous a plu et ne manquerons pas de le renouveler dans les années à venir.



Projet sur les rôles des pollinisateurs avec Planète Sciences Méditerranée © PSM



Projet jardin sec avec l'association S'PECE © École de Nans-les-Pins



Projet architecture de la basilique Sainte Marie-Madeleine ©CiNA



Projet comment cohabiter avec le loup © Charlotte GRANDJEAN

Radio Grenouille, un podcast créé par les élèves

Dans le cadre d'un financement de la DRAC PACA intitulé « Education aux médias », le Parc a fait appel à Radio Grenouille, une radio locale marseillaise pour intervenir auprès de deux classes inscrites dans le dispositif « À l'école du Parc ». L'idée derrière ces podcasts ? Présenter les métiers de la radio aux élèves, leur faire rencontrer des réalisateurs radiophoniques, découvrir ce média, ses métiers, son univers, acquérir des savoir-faire en lien avec les pratiques de la radio, apprendre à témoigner, raconter, questionner un projet de classe. L'objectif était également de partager leur expérience et leur vision du territoire et de valoriser leurs projets de l'année en lien avec « À l'école du Parc » :



Radio grenouille dans la classe de CP © Vanessa ODRAT

- « Comment cohabiter avec le loup » de la classe de CP de Vanessa ODRAT de l'école Fernand Reynaud de La Roquebrussanne pour l'académie de Nice
- « Les glaciaires de la Sainte-Baume » avec la classe de CM1 de Nathalie FERRY de l'école Claire Dauphin d'Auriol pour l'académie d'Aix-Marseille

Les podcasts réalisés par les intervenants de Radio Grenouille avec les élèves seront bientôt disponibles sur le site du Parc ou sur le site de radio grenouille !

« Les interventions de Radio Grenouille ont été très intéressantes et enrichissantes pour les élèves. Ils ont beaucoup apprécié de découvrir l'univers de la radio et ont pris conscience que parler derrière un micro n'était pas si simple ! Un élève a même dit : « C'est plus dur qu'on croit de parler sans stress ! » Ils ont été enchantés du rendu final et très fiers d'avoir pu participer à ce projet. Cette expérience a aussi permis de renforcer notre travail en classe sur le projet des glacières en donnant une dimension ludique et concrète aux apprentissages. Un grand merci aux intervenants Jean-Baptiste et Nelly pour leur bienveillance et leur professionnalisme ! » Nathalie FERRY pour la classe de CM1 de l'école Claire DAUPHIN d'Auriol

Terres de légendes, la résidence de l'architecte Julien BLATTEAU

Terres de Légendes est le nom donné à la première résidence d'artiste organisée par le Parc depuis sa création, sur l'année scolaire 2024-2025. Et pour une première, on s'en souviendra ! Une franche réussite pour les 4 classes accompagnées par l'architecte concepteur Julien BLATTEAU dans la réalisation de deux œuvres refuges installées en milieu naturel sur le territoire du Parc.

Pour cette première, l'artiste a été invité à investir le massif de la Sainte-Baume. Son projet propose une exploration des savoir-faire ancestraux et des matériaux traditionnels du massif, tels que la pierre sèche, le bois et la fibre végétale. L'originalité du projet est d'être construit durant des ateliers participatifs. Les œuvres seront le fruit d'une conception multi partenariale et intergénérationnelle sur le territoire du Parc de la Sainte-Baume.

Les élèves ont découvert le métier d'architecte, furent initiés à la réalisation de maquette pour exprimer leurs visions, ont rencontré de nombreux acteurs du territoire, pratiqué des ateliers de marqueterie de paille et de tissage de fibre végétale. Les deux refuges, SAULI réalisé en partie en tressage de saule dans les gorges du Caramy et CANI conçu à partir de cannes de Provence, sont le fruit du travail collaboratif d'une centaine d'élèves et de leurs enseignants, ravis par ce projet.

« Julien nous a fait découvrir des outils et du matériel que nous n'avions jamais utilisés, le fendoir était impressionnant, mais nous avons maîtrisé son utilisation. Pour les différents tressages, heureusement que nous étions en groupe, à plusieurs on a pu réussir. » Les élèves de la classe de CM2 de Méounes-lès-Montrieux



Atelier de tressage avec les élèves de Méounes-lès-Montrieux
© Julien BLATTEAU



L'œuvre CANI avec les élèves du Beausset
© Julien BLATTEAU

Plan académique de formation des enseignants des collèges & lycées

Inscrit au Plan académique de formation sur une logique thématique de 3 ans, le Parc a proposé aux enseignants de collège et de lycée de découvrir et de comprendre les enjeux liés aux forêts du territoire. Ce plan de formation trisannuel a permis de former 85 enseignants et s'est clôturé en mai 2025. Il complète les projets éducatifs déployés sur le territoire, en particulier le dispositif lycéen « Découvre ton Parc ». Le Parc et l'Académie avaient un objectif : inviter les enseignants à découvrir et comprendre les potentialités éducatives des sites à proximité de leurs établissements scolaires afin de les inciter à pratiquer des démarches expérimentales et/ou scientifiques en milieu naturel avec leurs classes.

Un grand merci à Michel VENNETIER, ingénieur forestier et docteur en écologie, pour avoir assuré la formation de cette année. Son expertise et son regard éclairé nous ont permis d'étudier la forêt de la Sainte-Baume par le prisme du forestier, de percevoir les arbres malades ou dépérissant grâce à des outils accessibles, de comprendre la dynamique complexe qui se joue entre les nombreuses essences d'arbres et d'entrevoir les solutions existantes pour adapter nos forêts au changement climatique en cours.

Le prochain Plan académique de formation à destination des enseignants s'organisera de 2026 à 2028 sur la thématique des enjeux de l'eau et de l'importance stratégique des ressources en eau souterraine de la Sainte-Baume.



Formation forêts 2025 © Benoît MILAN - PNR Sainte-Baume

Renaturation de deux cours d'école

L'importance de la végétation dans les espaces urbains n'est aujourd'hui plus à démontrer : lutte contre les îlots de chaleur, amélioration du cadre de vie, bien-être et climat scolaire apaisé, accueil de la biodiversité, perméabilité des sols... Souvent recouvertes d'asphalte, nos cours d'école sont des environnements difficiles à supporter pour les élèves durant les mois les plus chauds de l'année. C'est pour cette raison que le Parc accompagne à partir de la rentrée scolaire 2025 deux projets de renaturation des cours de l'école Fernand REYNAUD de La Roquebrussanne et des écoles maternelle et élémentaire Blaise PASCAL de Néoules. Le Parc bénéficie du soutien financier du Fonds Vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires pour mener à bien ces projets ambitieux.

Nous commencerons le projet avec une importante phase de concertation et de sensibilisation auprès de l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de l'école : les élèves et leurs enseignants évidemment, mais également les élus, le personnel scolaire, les agents municipaux, les parents d'élèves, les accueils de loisirs... Les classes pilotes du projet seront amenées à imaginer leur cours « rêvée » après avoir été guidées lors d'une importante phase de diagnostic de leur cour actuelle. Avec des membres du réseau éducation du Parc, les élèves seront amenés à comprendre les enjeux autour de la désimperméabilisation des sols et l'importance de créer des îlots de fraîcheur ! Rendez-vous en septembre pour les premiers ateliers.



Première visite de la cour d'école de Néoules au printemps © Benoît MILAN - PNR Sainte-Baume

Zoom sur un joyau de la biodiversité du Parc



" 🦋 Quelle chance d'avoir pu photographier le Semi-Apollon du Saint-Cassien, une sous-espèce du Semi-Apollon endémique de la crête de la Sainte-Baume. Je souhaitais observer depuis mon arrivée au Parc il y a 6 ans cette espèce patrimoniale qui ne subsiste aujourd'hui que dans la partie est du massif. 🌿 En 2023, une action d'amélioration de la connaissance de l'état de conservation de ce papillon protégé est lancée avec des inventaires ciblés du papillon, de ses stations de reproduction et une analyse génétique de la population. 🏔️ L'étymologie des papillons évoque souvent les anciens mythes pour lesquels je me passionne depuis l'enfance. Parnassius fait référence au Mont Parnasse, retraite du dieu solaire Apollon et des muses qui l'accompagnent. Quant à Mnémosyne, elle est une Titanide de la mythologie grecque de la génération précédant les Olympiens, déesse de la mémoire et mère des 9 muses." Benoît MILAN, chargé de mission éducation au territoire



Semi-Apollon du Saint-Cassien © Benoît MILAN - PNR Saine-Baume

Votre contact Éducation :
Benoît MILAN – Chargé de mission Éducation au territoire & Interprétation des patrimoines
benoit.milan@pnr-saintebaume.fr
06 02 15 81 80

[Cliquer pour accéder à l'Espace Education du Parc](#)

Parc naturel régional de la Sainte-Baume
Nazareth 2219 CD80 Route de Nans
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit à la newsletter du Parc naturel régional de la Sainte-Baume.
Vous disposez de droits d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant, ainsi que du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement.
Vous disposez également du droit à la portabilité de vos données.
A tout moment, vous avez la possibilité de vous désabonner de nos communications électroniques en cliquant sur le lien suivant :

[Se désinscrire](#)

